

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE COURTHEZON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 juillet 2026

Délibération n°2026058

Date de convocation : 21/07/2026

Membres en exercice : 29
Votants : 29

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 30.07.2026



L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du Conseil Municipal en séance ordinaire, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Audrey JULLIEN, Benjamin VALERIAN, Sabine BONVIN, Xavier MOUREAU, Cyril FLOURET, Anne-Marie PONS, Coralie GOUMARRE, Marc GELEDAN, Françoise PEZZOLI, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Emilie ABEILLE, Jérôme DEMOTIER, Julie BRAIL, Sébastien HUARD, Catherine DELGADO, Adrien HOSDEZ, Gabin GIRARD, Mélanie ROUX, Julien LENZI, Mélanie GROH, Benoit VALENZUELA.

Excusés :

Alain CHAZOT pouvoir à Alexandra CAMBON
Sabine COURRIEU pouvoir à Xavier MOUREAU
Jean Paul TESTUT pouvoir à Audrey JULLIEN
Christiane PICARD pouvoir à Sabine BONVIN
Cédric MAURIN pouvoir à Benoit VALENZUELA

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON

MARCHES PUBLICS / MARCHES DE FOURNITURES ET LIVRAISONS DE DENREES ALIMENTAIRES POUR LA CUISINE CENTRALE / LANCEMENT ET PUBLICATION DE LA CONSULTATION 2026-001 PAR APPEL D'OFFRES OUVERT

Par délibération du 25 janvier 2022, la commune de Courthézon avait lancé un appel d'offres ouvert pour les achats alimentaires relatifs à la restauration des établissements scolaires et périscolaires auprès de fournisseurs locaux de proximité.

Ce marché était conclu pour une durée de 4 ans et s'achèvera donc en fin d'année 2026, il ressort de cette démarche un bilan vertueux ayant permis une maîtrise des coûts d'achats malgré un contexte inflationniste important.

Afin de respecter le principe de la commande publique, la mise en œuvre de la loi Egalim et dans la volonté d'une maîtrise budgétaire en la matière, il est proposé de poursuivre ces négociations tarifaires par le lancement d'un marché de fourniture et livraison de denrées alimentaires.

Il est également proposé à l'assemblée délibérante que le nouveau contrat soit établi pour une période de 4 ans (mise en place d'un marché d'une durée de 1 an, reconductible 3x1 an, soit 4 ans maximum).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Délibération 2026058

Page 1 sur 2

REÇU EN PREFECTURE

le 29/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-064-218400398-20260728-DCM2026058-

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article L 2124-2 relatif à la procédure d'appel d'offres ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et services ;

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire du 21 mars 2026 ;

Considérant que dans le cadre du bon fonctionnement de sa cuisine centrale, la ville de Courthézon doit lancer une procédure de consultation pour la fourniture de denrées alimentaires ;

Considérant que la présente consultation prend la forme d'un accord cadre à bons de commande mono attributaire alloti comme suit :

	OBJET	Montant mini annuel HT	Montant maxi annuel HT
LOT 1	Surgelés de légumes, poissons, viandes et desserts	30 000 €	60 000 €
LOT 2	Fruits et légumes frais BIO	10 000 €	50 000 €
LOT 3	Produits laitiers BIO	18 000 €	50 000 €
LOT 4	Viandes fraîches traditionnelles	7 000 €	32 000 €
LOT 5	Epicerie sèche	10 000 €	40 000 €
Maxi total annuel			232 000 €
Maxi total sur 4 ans			928 000 €

Considérant que le marché sera conclu pour un an renouvelable trois fois, soit une durée totale de 4 ans maximum ;

Considérant que la présente consultation prend la forme d'un appel d'offres ouvert et sera publiée au BOAMP et JOUE ;

Considérant les critères d'attribution suivants :

- Critère Prix, pondéré à 40 points
- Critère Valeur technique, pondéré à 60 points
- Sous-critères de la valeur technique :
 - Qualité des produits : 25 points
 - Organisation et méthodologie proposée : 15 points
 - Respect de l'environnement : 20 points ;

Considérant que les crédits sont prévus au Budget 2026 et suivants ;

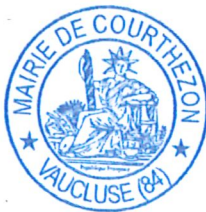
Le Conseil municipal ayant ouï l'exposé du maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le lancement et la publication de la consultation 2026-001 portant sur la fourniture et la livraison de denrées alimentaires pour la cuisine centrale de Courthézon.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, le cas échéant, son Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à ce marché après avis des membres de la Commission d'appel d'offres.

Le secrétaire de séance
Alexandra CAMBON



Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme.



Le Président de séance
Nicolas PAGET

